

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Membres : Afférents au conseil : 14
Présents : 7
Date de la convocation : 05/01/2023

En exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 12
Date d'affichage : 05/01/2023

L'an deux mille vingt-trois le treize janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Ucciani, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur GIOCANTI Jean-Luc, Maire.

Objet de la délibération : renouvellement d'un bail à ferme à un exploitant agricole.

Présents : : Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Pisticcini François-Thierry, Poggioli Dominique, Silvani Mélissa, Poggioli-Mariani Sébastien.

Absents : Poggioli Jules (procuration à Loigerot Maria), Ansidei Toussaint-Mathieu (procuration à Poggioli Mathieu), Giocanti Caroline (procuration à Giocanti Jean-Luc), Chiarelli Alexandra, Pantaloni Pierre-François, Versini Audrey (procuration à Pisticcini François-Thierry).

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
Secrétaire de séance : Madame SILVANI Mélissa a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, fonction qu'elle a acceptée.
Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire demande à Monsieur POGGIOLI-MARIANI Sébastien, de quitter la séance.

Monsieur POGGIOLI-MARIANI Sébastien n'a donc pas pris part aux débats, ni participé au vote.
Vu l'arrêté n°2 A.2022-12-05-00001 du 05 décembre 2022 fixant les modalités de mise en œuvre des conventions pluriannuelles d'exploitation agricole.

Après avoir ouvert la séance :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande en date du 1^{er} janvier 2023 de Monsieur POGGIOLI-MARIANI Sébastien, exploitant agricole sur la commune d'UCCIANI, sollicitant le renouvellement d'un bail à ferme sur la parcelle Section D n° 0463 dénommée Figarella, pour une superficie de 17a 06a 40ca destinée à son exploitation agricole.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

Décide de renouveler le bail à Ferme à Monsieur POGGIOLI-MARIANI Sébastien, exploitant agricole, sur la parcelle Section D n° 0463 dénommée Figarella pour une superficie de 17a 06a 40ca, destinée à son exploitation agricole.

Charge le maire des démarches nécessaires auprès de la Chambre d'Agriculture afin de déterminer le nombre d'hectares qui sera mis en location.

Autorise le Maire à signer ce bail pour une durée de neuf ans.

Le prix de cette location est fixé à cent cinquante euros annuel (150,00 €)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Fait à Ucciani, le 13 janvier 2023

Le Maire,

Jean-Luc GIOCANTI

